



**Pour la défense du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)  
Pour défendre nos statuts, nos conditions de travail et  
pour des rémunérations à la hauteur !**

## **L'université et la recherche s'arrêtent à compter du 5 mars : Toutes et tous en grève !**

Selon madame Frédérique Vidal, notre ministre, les personnels de l'ESR propageraient de "fausses nouvelles" sur le contenu de la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche en préparation (LPPR). Dans une tribune publiée dans Le Monde, lundi 10 février 2020, elle en appelle à "un débat à la hauteur des enjeux" ! Mais **comment débattre avec des personnes qui ne vous écoutent pas ?** N'avons-nous pas exprimé nos revendications par de multiples canaux depuis de longs mois ? Et ces revendications ne sont-elles pas justement à la hauteur des enjeux ? **Comment débattre avec un gouvernement qui ne répond aux revendications que par la répression, dans la rue, dans les universités et jusque dans l'enceinte même des lycées ?**

Quant au fond et au cadre de la LPPR, les préconisations issues des 3 groupes de travail constitués par le ministère sont claires : elles prônent les **recrutements précaires**, des augmentations de budget considérables pour l'ANR, mais pas de crédits pour le soutien de base des laboratoires ! Toutes les mesures sont préconisées sous couvert d'excellence. Citons une des mesures les plus dévastatrices de ce projet de loi : le recours accru au recrutement de contractuel-le-s, à tous les niveaux. **La précarité sera encore aggravée particulièrement avec la création du contrat de projet, contrat non transformable en CDI qui n'offre aucune garantie et peut être rompu à tout moment au bon vouloir de l'employeur** ; un contrat qui instaure de fait la précarité à vie, car cette précarité est déjà présente tout au long des études avec des montants de bourses trop faibles, des loyers en cité U trop élevés, un manque de personnel de santé au CROUS. En s'attaquant au statut de la fonction publique et à l'égalité d'accès aux emplois publics, ce projet de loi menace les garanties fondamentales de neutralité, de continuité, de compétence et d'indépendance nécessaires à un service public de qualité accessible à toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

Ces attaques contre les statuts vont de pair avec les lois de transformation de l'action publique et de casse des systèmes de retraites. Le gouvernement lui-même fait le lien, en écrivant que la LPPR compensera les baisses de nos pensions de retraite, ce que le Conseil d'État a d'ailleurs « retoqué ». En admettant possible ce principe de « vase communicant », le montant des financements envisagés pour les mesures salariales de la LPPR est ridicule par rapport au montant que l'État compte économiser par la baisse de la « cotisation » employeur de financement des retraites des fonctionnaires ! Pas étonnant, donc, que les revalorisations annoncées soient ridicules, concernent le régime indemnitaire (les primes), ou ne partent pas de la situation actuelle (cas du salaire des jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs à l'embauche).

**En résumé, la LPPR est une loi pour piloter la recherche grâce à une attribution discrétionnaire et inégalitaire de l'argent fléché sur des projets.** L'emploi ne sera développé que sous la forme de postes précaires. Les personnels de la recherche et les équipes seront captifs, soumis envers la hiérarchie et contraints par les appels à projets. Cette loi s'inscrit aussi dans le cadre des politiques de site qui réduisent les politiques scientifiques nationales des organismes de recherche en matière de recrutement et de financement. C'est un coup décisif contre les libertés académiques qui se prépare.

Depuis deux mois, les personnels de l'ESR font grève et manifestent aux côtés des autres salariés du public et du privé pour le retrait du projet de réforme des retraites visant à remplacer le calcul de la pension sur les 6 derniers mois par un système par points intégrant les rémunérations les plus faibles perçues en début de carrière. Malgré les promesses à bon compte formulées par Mme Vidal sur une augmentation possible -et liée pour partie à la "performance"- des primes dans le cadre de la LPPR, les personnels perçoivent que c'est une baisse considérable des pensions qui leur est ainsi promise. Une coordination nationale des facs et laboratoires en luttés s'est tenue les 1<sup>er</sup> et 2 février 2020 : elle appelle à renforcer la mobilisation avec comme objectif particulier, l'arrêt de l'université et de la recherche à compter du 5 mars. Elle appelle à des Assemblées générales pour discuter de ses propositions et pour mandater des délégués pour une 2<sup>ème</sup> coordination nationale qui se tiendra les 6 et 7 mars. Dans ce cadre, tous ensemble nous exigeons :

- ➔ **L'arrêt immédiat de la répression** et notamment des violences policières et des gardes à vue ;
- ➔ **le retrait du projet de loi sur les retraites**, attaque frontale contre le statut ;
- ➔ **l'abandon de ce projet de loi LPPR** et l'ouverture de véritables négociations pour la satisfaction des revendications largement exprimées par la communauté scientifique ;
- ➔ **une augmentation du budget de la recherche publique** de 1 milliard d'euros par an pendant dix ans pour atteindre 1% du produit intérieur brut (PIB) de dépenses publiques de recherche et développement ;
- ➔ **un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires**, enseignant-e-s-chercheur-e-s, chercheur-e-s, ingénieur-e-s , technicien-ne-s, personnels de bibliothèques et administratif-ve-s à hauteur de 6 000 créations par an pendant 10 ans ; et dès à présent, le dégel de tous les emplois vacants ;
- ➔ **une revalorisation significative des salaires** avec le dégel et la revalorisation du point d'indice, ainsi qu'un rattrapage en nombre de points du pouvoir d'achat perdu depuis 2010 ;
- ➔ **la fin à la précarité dans l'ESR** par la mise en œuvre d'un plan de titularisation des contractuel-le-s et vacataires et l'arrêt des recrutements massifs de vacataires, payés sous le SMIC ;
- ➔ **l'arrêt de l'externalisation et de la privatisation** des fonctions supports ;
- ➔ **un enseignement supérieur public, gratuit ouvert à toutes et à tous** et le retrait du décret qui instaure la hausse des droits d'inscription pour les étudiants non communautaires ;
- ➔ **la revalorisation des bourses, la baisse des loyers en cité universitaire, le recrutement de personnels de santé par le CROUS** pour à terme mettre fin à la précarité étudiante.

Nous, organisations syndicales des salarié.e.s, syndicats et associations étudiantes de l'ESR signataires, appelons à organiser des AG à tous les niveaux, dans les labos, les unités, les services, les UFR, pour débattre et voter sur la question de la grève, notamment dans le cadre proposé autour de l'objectif « l'université et la recherche s'arrêtent à partir du 5 mars 2020 » ainsi que des suites à construire.

Nous appelons aussi à soutenir toutes les mobilisations notamment le 8 mars (Journée internationale des femmes) et les 13 et 14 mars (Journée internationale pour le climat) jusqu'à l'abandon des projets de loi précités et pour un plan pluriannuel de programmation de la recherche qui réponde aux revendications des personnels de l'ESR, et qui leur rende des moyens et des conditions de travail de qualité.

**SIGNATAIRES : FO-ESR, SUD RECHERCHE EPST-SOLIDAIRES, SUD EDUCATION, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, CGT-FERCsup, SNTRS-CGT, CGT-INRA, L'ALTERNATIVE, UNEF, ANCMSP.**